

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2018

---

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1349)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL801

présenté par  
M. Paris, rapporteur

-----

### ARTICLE 29

À la première phrase de l'alinéa 33, substituer aux mots :

« en application des opérations mentionnées à »

les mots :

« lors des opérations effectuées en application de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.